



N° 131
Avril 2020

Président Dominique Ledez

Cotisations: Thérèse Baert
02 99 40 49 75
Cours d'allemand: Margrit Perrier
02 99 16 86 43

Rédaction: 19 rue Coppinger Dinard

Site Internet: //amisdestarnberg.fr
E-mail: dinstarn@gmail.com

Dans ce numéro :

Mot du président	1
Patrick Janik, élu maire de Starnberg	2
Nouveau bureau aux Freunde von Dinard	2
Confinement et di- verses annulations	3
Histoire de Pâques	3
Voyage de la délégation	4
Inscription à la délégation	4



Joyeuses Pâques Frohe Ostern

Le mot du président

Chers adhérents, chers amis,

J'espère tout d'abord que vous et vos familles allez tous bien en cette période difficile et que vous arrivez à vous accommoder au mieux des restrictions apportées à notre vie quotidienne.

Comme vous pouvez vous l'imaginer, l'actualité du jumelage est fortement chamboulée par les événements. Il était ainsi prévu,

début mai, d'accueillir nos amis starnbergeois à l'occasion de « Nature en fête », où ils devaient tenir un stand de spécialités bavaroises. Pour cette même semaine, la « Stadtkapelle » de Starnberg avait pris ses dispositions pour venir animer une Fête de la bière à Dinard. Ces deux événements ont malheureusement dû être annulés. A noter également, en ce mois d'avril, l'annulation de l'échange entre les lycéens de Starnberg et ceux du Lycée Hôtelier de Dinard.

Enfin, les cours de langue ont été bien évidemment suspendus jusqu'au mois de juin. Un grand merci à

Madame Lecuyer de bien vouloir poursuivre son enseignement en ligne, en attendant des jours meilleurs.

Le seul événement sur lequel nous puissions nous projeter actuellement est le voyage de la délégation du 17 au 22 septembre prochains. D'ici là, espérons toutefois que nous pourrions nous revoir vers la fin du mois de juin à l'occasion d'un pot de retrouvailles ou de « **déconfinement** » !

Mais je ne voudrais pas terminer sans vous informer, si nous ne l'êtes déjà, que M. Patrick Janick a succédé à Mme Eva John au poste de Maire de Starnberg. Notre association n'a pas manqué d'adresser ses félicitations à celui qui, après M. Heribert Thalmer, M. Ferdinand Pfaffinger et Mme Eva John, sera le quatrième maire starnbergeois à accompagner notre jumelage.

Prenez soin de vous, en ce mois d'avril !

Le Président
Dominique Ledez

Comme à Dinard, les élections municipales à Starnberg ont eu lieu le dimanche 15 mars, l'ancienne maire se représentait mais c'est Monsieur Patrick Janik qui a été élu avec 51.7% des voix dès le premier tour.

Patrick Janik a 43 ans est marié et avocat de profession. Il est issu d'une famille de politiciens, son père Heinen Janik était depuis 1972 au conseil avec l'ancien maire Heribert Thallmair, d'abord comme second adjoint et ensuite comme premier adjoint, il s'est beaucoup investi pour le jumelage et est venu avec M. Thallmair à Dinard, ensuite il a accepté un poste comme « Landrat » à Munich, il est malheureusement décédé.

Nous félicitons de tout cœur le nouveau maire et attendons de le rencontrer à Starnberg ou à Dinard.



Election du nouveau bureau chez die Freunde von Dinard

Notre association sœur a élu mi-mars son nouveau bureau, il y a quelques changements:

Présidente	Angelika Galata
Vice-présidente	Brigitte Schwebke
Sécrétaire	Christophe Dürrwanger
Trésorier	Thomas Mittermeier
Membre	Dr. Falko Stichnoth
Membre	Sébastien Schuh
Membre	Sven Radke

Félicitations aux nouveaux élus!



Le Confinement à Starnberg

Mehr als 400 Fälle im Landkreis - Bürgermeister appelliert an Senioren

Die Zahl der Corona-Fälle im Landkreis ist dramatisch gestiegen - und die Situation ändert sich beinahe jede Minute. Derzeit gibt es im Landkreis seit Anfang März 406 Corona-Fälle und zwei Todesopfer.

A Starnberg aussi les pontons donnant sur le lac sont fermés et il y a beaucoup de restrictions. Pour le moment on dénombre 406 cas de Covid19 dans le canton, dont 2 décès. Le maire fait appel à la population pour respecter les consignes, qui n'étaient pas si drastiques au début de la pandémie.

CONFINEMENT

Que de changement dans notre vie de tous les jours depuis le 15 mars, nous espérons de tout cœur que personne parmi vous ne soit touché par la maladie et que nous nous retrouverons en pleine forme lors du pot de l'amitié fin juin.

Les activités à la Maison des Jumelages sont interrompues, plus de **Stammtisch**, ni de **cours d'allemand**. Notre animatrice **Heike Lecuyer** a proposé d'assurer les cours par internet jusqu'aux vacances de Pâques et continuer après si le confinement n'est pas levé. Nous la remercions pour cette initiative.

Les soirées Bavaroises du 6-9 mai sont annulées, nous remercions nos hébergeurs et fournisseurs pour leur compréhension: Mme. Legay du château Solacroup ou nous devraient loger les 30 membres de l'orchestre bavarois, le traiteur du Chêne au Loup à Plédéliac et le brasseur du Comptoir de St. Malo qui devaient apporter les fournitures pour ces soirées.

Nous avons réservé un stand au **Salon de la Nature**: c'est annulé, nos amis starnbergeois sont déçus mais compréhensifs.

Pour la **Semaine Française à Starnberg** la décision sera prise le weekend prochain.

Une petite histoire de pacques allemande

Liebe Polizei München,
Da zu befürchten ist, dass die Ausgangsbeschränkung auch über Ostern gilt, muss ich eine dringende Frage von meinem Sohn an euch weiterleiten:

Unterliegt der Osterhase auch der Ausgangsbeschränkung?

Antwort der Polizei München:

Der Osterhase ist schlau und verbindet das Verstecken von Ostereiern mit der Bewegung an der frischen Luft. Diese ist weiterhin erlaubt. Zudem achtet er natürlich auf den Mindestabstand von 1.50m und wäscht sich vorher und im Anschluss die Pfoten.

Comme vous le savez tous, en Allemagne c'est le lapin de Pâques qui apporte œufs et friandises. Une maman écrit à la police Munich:

Comme il faut craindre que les restrictions de sortie soient maintenues pour Pâques, je dois vous poser une question urgente de mon fils:

Le lapin de Pâques doit -il respecter aussi les restrictions de sortie?

Réponse de la police Munich:

Le lapin de Pâques est rusé et arrive à combiner le fait de cacher des œuf avec la sortie liée à l'activité physique, ceci est autorisée, mais bien sûr il doit respecter la distance de 1.50m et se laver et désinfecter les pattes avant et après.

Délégation Officielle à Starnberg

La délégation est attendue à Starnberg le 18 septembre à midi. Nous devons partir le jeudi 17 septembre au matin et passerons une nuit en Alsace. Un superbe programme nous attendra sur place. Le retour est prévu lundi 21 septembre après déjeuner avec une nuit en route, pour arriver le 22 au soir à Dinard.

En dernière page vous trouverez la feuille d'inscription pour ce voyage. Lors de notre pot en juin nous pourrons vous donner plus de détails et le programme sur place à Starnberg.

Nous n'avons pas la possibilité d'imprimer notre journal comme d'habitude, vous l'avez consulté sur notre site et vous pouvez imprimer la page 4 pour l'inscription au voyage.

Les adhérents ne possédant pas d'accès à internet le recevront par la poste. En cas de problème vous pouvez appeler Margrit Perrier au 06 72 74 95 42.



ASSOCIATION DES AMIS DE STARNBERG

Voyage de la DELEGATION OFFICIELLE à STARNBERG

La Délégation Officielle 2020 sera conduite par la municipalité de Dinard du

jeudi 17 au mardi 22 septembre 2020.

Vous pouvez, si vous le désirez et dans la mesure des places disponibles, participer au voyage officiel pour mieux connaître notre ville jumelée et nos partenaires allemands.

Conditions : Être membre de l'Association (Cotisation 2020: 20 Euro)

Participation financière de 180 €, comprenant le voyage en car avec 2 nuits à l'hôtel (possibilité de chambres single avec supplément de 50 € p/p. pour les 2 nuits), l'hébergement sur place, les repas et les excursions.

FICHE de PRE-INSCRIPTION : à remplir et à déposer ou poster **avant le 20 juin** à l'Association les Amis de Starnberg, Maison des Jumelages, 19 rue Coppinger 35800 Dinard

FICHE de PRE-INSCRIPTION

Nom : M., Mme..... Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse.....

Téléphone fixe Portable E-mail.....

Ci-joint un chèque de 180 €, supplément chambre single 50€ par pers. Total €

Votre chèque sera déposé en banque pour encaissement un mois avant le départ.

Étés vous déjà allé(e) à STARNBERG ? OUI () NON ()

Était-ce avec une autre DELEGATION MUNICIPALE ? OUI () NON ()

Parlez-vous ALLEMAND ? pas du tout () moyennement () couramment ()

Parlez-vous ANGLAIS ? pas du tout () moyennement () couramment ()

à Dinard, le..... 2020

SIGNATURE :

**UNE FICHE PAR PERSONNE Y COMPRIS POUR LES COUPLES
à déposer avant le 20 juin 2020**